



**Bullet, le 06 septembre 2016**

AUX MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL  
DE ET A  
1453 Bullet

**Séance du conseil communal du lundi 10 octobre 2016 / Ordre du Jour**

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Vous êtes convoqués en séance ordinaire du Conseil communal qui aura lieu le

**lundi 10 octobre 2016, à 20h00,  
à la salle Salle Bertha Bonnet**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel
2. Assermentations
3. Adoption du PV de l'installation des nouvelles autorités communales – législature 2016-2021
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 juin 2016
5. Communications du bureau du Conseil
6. Communications municipales
7. **Préavis n° 00-2016/2021** du Conseil communal – traitements & indemnités, pour la législature 2016-2021, « commission des finances »
8. **Préavis municipal n° 01-2016/2021** / Traitements et indemnités de la Municipalité, pour la législature 2016-2021, « commission des finances »
9. **Préavis municipal n°02 – 2016-2021** / Compétence financière de la Municipalité pour la législature 2016 – 2021 ; « Commission des finances »
10. **Préavis municipal n°03 – 2016-2021** / Octroi d'une autorisation générale de statuer sur les aliénations et les acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières pour la législature 2016 - 2021 ; « Commission de recours »
11. **Préavis municipal n°04 – 2016-2021** / Octroi à la Municipalité d'une autorisation générale de plaider pour la durée de la législature 2016 – 2021 ; « Commission de recours »
12. **Préavis n°05 – 2016-2021** / Arrêté d'imposition pour 2017 « Commission d'Imposition »
13. Propositions individuelles

Nous vous remercions de votre collaboration et vous présentons, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Au nom du Bureau du Conseil Communal  
La Présidente :

Murielle Guex

P.S. la Municipalité est à la disposition des commissions concernées, soit « Finances – Recours & Imposition » pour leur apporter les explications nécessaires :

**Le mardi : 20 septembre 2016, dès 19h30  
(ou date à convenir)**

Nous vous rappelons que les Présidents des commissions concernées par un préavis (Finances – Recours & Imposition) sont priés de prendre contact avec le municipal responsable pour confirmer la date et l'heure de la séance.

**Les rapports des commissions doivent être remis à l'administration communale, au plus tard, le mercredi précédent la séance.**